

III. MODÉLISATION DES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LE CANADA ET L'EUROPE

LE MODÈLE DE GRAVITÉ À LONGTEMPS ÉTÉ LA CHEVILLE OUVRIÈRE des études empiriques sur les flux commerciaux. Ces modèles sont reconnus pour leur pouvoir explicatif systématiquement élevé des mouvements commerciaux entre pays et peuvent être utiles pour estimer les changements possibles dans les relations commerciales internationales.

Le modèle de gravité suppose que le volume des échanges commerciaux entre deux pays augmente au rythme de l'accroissement démographique et du revenu par habitant, puisque les pays riches et de grande taille devraient commercer davantage que les petits pays pauvres. Par ailleurs, le volume des échanges devrait diminuer à mesure qu'augmente l'importance de certains facteurs économiques ou géographiques (comme l'éloignement) parce que ces facteurs ont tendance à réduire les coûts d'information, de transport ou de transaction. Enfin, un certain nombre de modèles empiriques intègrent des variables telles que les changements de prix relatifs, la langue, ainsi que les droits de douane et les taux de change pour aider à expliquer les flux commerciaux bilatéraux.

Comme la présente étude vise à évaluer les conséquences de la conclusion d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, le modèle de gravité standard a été modifié pour y intégrer les effets des droits de douane sur le commerce bilatéral. Une description plus détaillée des modèles de gravité, ainsi que les spécifications précises et les résultats de régression détaillés sont présentés à l'appendice B.

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'UNION EUROPÉENNE

Les résultats de régression pour l'ensemble des exportations canadiennes vers l'Union européenne sont présentés ci-dessous. Les variables sont exprimées sous forme logarithmique et les coefficients donnent une estimation immédiate de ce que les économistes appellent les mesures d'« élasticité ». En d'autres termes, ils montrent le changement en pourcentage de la variable dépendante (en l'occurrence, les exportations totales du Canada vers l'UE) résultant d'un changement en pourcentage de la variable explicative (comme les droits de douane). À titre d'exemple, une réduction de 1 p. 100 des droits de douane dans l'UE se traduirait par une augmentation de 3,36 p. 100 des exportations canadiennes vers cette région (soit -1 p. 100 multiplié par -3,36). Les autres données du tableau montrent les résultats du test statistique *t* et servent à indiquer si les coefficients sont significativement différents de zéro.